



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY LANCE SA POLITIQUE DES ÂNÉS

Saint-Honoré, 1^{er} septembre 2015 – La MRC du Fjord-du-Saguenay a procédé ce matin au lancement de sa Politique des aînés réalisée dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés (MADA). Le dévoilement de la politique et de son plan d'action triennal s'est fait en présence d'élus, de citoyens, d'organismes locaux et de partenaires, le 1^{er} septembre 2015. Pour l'occasion, plus de 65 personnes se sont réunies au Complexe socioculturel de Saint-Ambroise.

Préoccupée par le vieillissement de sa population et par la qualité de vie des personnes âgées sur le territoire, la MRC du Fjord-du-Saguenay a résolu de réaliser une démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Onze des treize municipalités se sont jointes à la démarche afin de réaliser une politique locale et ainsi mieux connaître les besoins de leur population vieillissante et de mieux y répondre. Notons que les deux municipalités n'ayant pas pris part à la démarche avaient déjà entamé le processus MADA avant que la MRC initie le programme. Cela signifie donc qu'en date d'aujourd'hui, toutes les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont une Politique des aînés.

« Par cette politique, nous affirmons notre volonté de poser des gestes aux retombées significatives pour nos citoyens vieillissants. Nous tenons à ce qu'ils soient reconnus comme membres à part entière de la population de notre MRC et cela dans le but de maintenir et d'améliorer leur qualité de vie ainsi que le dynamisme de nos municipalités », a mentionné monsieur Gérald Savard, préfet de la MRC.

En s'investissant dans la démarche MADA, la MRC souhaitait mettre en place une politique adressée aux aînés pour mieux adapter, dans le respect de ses ressources, les services, les structures et les infrastructures du territoire au vieillissement de la population afin de leur offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire.



C'est donc depuis janvier 2014 que les municipalités du territoire et la MRC ont entamé différentes étapes menant à la réalisation de politiques des aînés et de plans d'action. C'est à la suite de vastes consultations sur tout le territoire que la MRC a pu établir différents constats liés aux personnes aînées. La MRC a travaillé conjointement avec chacune des municipalités du territoire afin de les soutenir dans la réalisation de leur politique des aînés et de leur plan d'action MADA, et ce, dans un objectif commun : le bien-être des aînés.

Les axes d'intervention

La *Politique des aînés* reconnaît l'apport des aînés dans la dynamisation des communautés. Elle appelle à la mobilisation de l'ensemble des acteurs des milieux.

La *Politique des aînés* se traduit en sept axes d'intervention :

- Communication et information ;
- Inclusion sociale et participation citoyenne ;
- Activités et loisirs intergénérationnels ;
- Saines habitudes de vie et éducation ;
- Sécurité et transport ;
- Aménagements urbains et infrastructures ;
- Maintien à domicile et santé.

Soulignons en terminant que les démarches de mise à jour bénéficient d'une subvention du Secrétariat aux aînés relevant du ministère de la Famille et des Aînés.



- 30 -

Source :

Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication
Tél. : 418 673-1705, poste 1108
eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca

Information :

Gérald Savard
Préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay
Tél. : 418 673-1705, poste 1108
prefet@mrc-fjord.qc.ca